FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

LDS SiliTop 36% (40BE)

Version 1.0 Date d'impression 30.03.2026

Date de révision 05.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : LDS SiliTop 36% (40BE)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : LDS Construct
Granietstraat 6
1840 Londerzeel

Téléphone : +32 474 94 49 57
Adresse e-mail : info@ldsconstruct.com
Téléphone d'urgence : + 32 70 245 245

travailleurs sociaux professionnels en cas d'intoxication aiguë)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine	:	Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
Dangers physico-chimiques	:	Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
Effets potentiels sur l'environnement	:	Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

Etiquetage supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Autre information d'étiquetage:

Information supplémentaire	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

Remarques : Les solutions de silicate alkaline de ratio molaire >= 3,2et de concentration < 40%ne sont pas classifiées dangereuses.

Composant non dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification		Concentration [%]
acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS No.-CE No. enr. REACH	: 1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31-xxxx	< 40

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : Non pertinent

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Irritation légère des yeux, irritation modérée de la peau
Effets	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas. Poudre. Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	:	Halons

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
Conseils supplémentaires	:	Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le produit déversé rend la route glissante

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Rincer abondamment avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Mesures d'hygiène	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier inoxydable; Acier doux; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium; Zinc. Verre; Céramiques
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	:	Protéger du gel.
Précautions pour le stockage en commun	:	Ne pas entreposer près des acides.
Classe de stockage (Allemagne)	:	12 Substances liquides non combustibles
Température de stockage	:	5 - 45 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	:	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle		
Information (supplémentaire)	:	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle. Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	5,61 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	1,59 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	1,38 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	0,8 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	0,8 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	:	7,5 mg/l
Eau de mer	:	1 mg/l
Libérations intermittentes	:	7,5 mg/l
STP	:	348 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pas de précautions spéciales requises.

Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Conseils	:	Gants de protection conformes à EN 374. Les matières suivantes sont convenables:

Caoutchouc naturel
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc butyle.
Caoutchouc de fluor
Polyisoprène
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Etat physique	:	liquide
Couleur	:	incolore, à, légère, jaune clair
Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	:	env. 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible
pH	:	env. 11,5

Concentration: env. 10 g/l

Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	env. 70 mPa.s (20 °C)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Temps d'écoulement	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Taux de dissolution	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Stabilité de la dispersion	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	23 hPa (20 °C)
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,37 g/cm3 (20 °C)
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Le produit n'est pas explosif
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Pas de données supplémentaires disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par

dégagement d'hydrogène. Risque d'explosion. Réagit exothermiquement avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides. Métaux légers, Zinc. Sels d'ammonium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données pour le produit
Toxicité aiguë
Oral(e)
Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Inhalation
Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Dermale
Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Irritation
Peau
Résultat : Faible irritation possible.
Yeux
Résultat : Faible irritation possible.
Sensibilisation
Résultat : Aucun effet de sensibilisation connu.
Effets CMR
Propriétés CMR

Cancérogénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Mutagénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Tératogénicité	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Toxicité pour la reproduction	:	Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques	:	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composant: acide silicique, sel de sodium (MR>3.2) No.-CAS 1344-09-8

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50	:	> 2000 mg/kg (Rat) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Inhalation

Donnée non disponible

Dermale

DL50	:	> 2000 mg/kg (Rat) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité	:	Donnée non disponible
Mutagénicité	:	Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction	:	Donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: acide silicique, sel de sodium (MR>3.2) No.-CAS 1344-09-8

Toxicité aiguë

Poisson

CL50	:	> 2.000 mg/l (Brachydanio rerio; 96 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
CL0		> 500 mg/l (Leuciscus idus(Ide); 48 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE0	:	> 2.000 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
CE0		> 500 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 24 h) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

algue	
:	Donnée non disponible

Bactérie	
CE0	: > 1000 mg/l (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida); 48 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
Persistance et dégradabilité		
Persistance		
Résultat	: Donnée non disponible	
Biodégradabilité		
Résultat	: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
Bioaccumulation		
Résultat	: Donnée non disponible	

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	acide silicique, sel de sodium (MR>3.2)	No.-CAS 1344-09-8
Mobilité		
	: Donnée non disponible	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit	
Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Résultat	: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)., Ce mélange ne

contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit		
Potentiel de perturbation endocrinienne	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit		
Information écologique supplémentaire		
Résultat	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Nettoyer le récipient avec de l'eau.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l´utilisation qu´en fait l´utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

EU. REACH, Liste de substances extrêmement préoccupantes candidates à l'autorisation (SVHC)	:	; N'est pas listée
EU. Reach Annexe XIV, Substances sujette à autorisation	:	; N'est pas listée;
Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I	:	; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Composant: acide silicique, sel de sodium (MR>3.2) No.-CAS 1344-09-8

État actuel de notification
acide silicique, sel de sodium (MR>3.2):

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	215-687-4
DSL	OUI	

KECI (KR)	OUI	KE-31002
ENCS (JP)	OUI	(1)-508
PICCS (PH)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-508
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ONT INV	OUI	
TCSI	OUI	
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	
AU AIICL	OUI	
NZIOC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé

LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SPM	Microparticules de polymère synthétique
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation industrielle	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 22, 23, 24	1	NA	ES0004995
2	Utilisation industrielle	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 22, 23, 24	1	NA	ES0004993
3	Utilisation professionnelle	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 22, 23, 24	8a, 8d	NA	ES00049996
4	Utilisation professionnelle	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 14, 22, 23, 24	8a, 8d	NA	ES0004994
5	Utilisation privée	21	NA	1, 9a, 9b, 14, 15, 17, 23, 24, 26, 30, 33, 34, 35, 39	NA	8a, 8d	NA	ES0004997

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation industrielle	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température, dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. aucunes autres mesures spécifiques identifiées.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.(PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C

Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	< 1 h(PROC7, PROC11)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %. Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.(PROC7, PROC11)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée.(PROC7, PROC11)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation d'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.
Si d'autres mesures de gestion du risque / conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation industrielle	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température, dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Plusieurs fois pendant la journée de travail pour des périodes prolongées	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. aucunes autres mesures spécifiques identifiées.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.(PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C

Quantité utilisée	non applicable
Fréquence et durée d'utilisation	Plusieurs fois pendant la journée de travail pour des périodes prolongées
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.(PROC7, PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée.(PROC7, PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation d'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque / conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation professionnelle	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température, dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental)	

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 ℃
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. aucunes autres mesures spécifiques identifiées.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.(PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 ℃
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	< 1 h(PROC7, PROC11)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25 %. Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.(PROC7, PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée.(PROC7, PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation d'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque / conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation professionnelle	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température, dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental)	

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Plusieurs fois pendant la journée de travail pour des périodes prolongées	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. aucunes autres mesures spécifiques identifiées.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.(PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC22, PROC23, PROC24)	
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC11		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pression de vapeur	0,103 hPa
	Température du Processus	1.175 °C
Quantité utilisée	non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Plusieurs fois pendant la journée de travail pour des périodes prolongées	

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.(PROC7, PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux. ou Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. et Utiliser une protection des yeux adaptée.(PROC7, PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation d'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque / conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation privée		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)	
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y com-pris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC17: Fluides hydrauliques PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC26: Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC30: Produits photochimiques PC33: Semi-conducteurs PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Dans l'évaluation de sécurité chimique effectuée conformément à l'article 14 (3) en connexion avec l'Annexe I section3 (Evaluation de danger environnemental) et section 4 (évaluation des PBT/vPvB) aucun danger n'a été identifié. Donc conformément à l'Annexe I (5.0) de REACH, une estimation d'exposition et une caractérisation du risque ne sont pas nécessaires.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC9a, PC9b, PC14, PC15, PC17, PC23, PC24, PC26, PC30, PC33, PC34, PC39		
Caractéristiques du produit	Concentration de la	Couvre les teneurs de la substance dans le produit

	Substance dans le Mélange/l'Article	jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 480 min
	Fréquence d'utilisation	4 Fois par jour
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 6660 cm²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	A l'intérieur :	
	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lavage à la main

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 10,2 min
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Fréquence d'utilisation	4 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 1980 cm²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des	A l'intérieur :	

consommateurs	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Pré-traitement des vêtements

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 60%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, liquide
	Pression de vapeur	< 5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	37,5 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	< 10,2 min
	Fréquence d'utilisation	21 évènements/semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 840 cm²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	A l'intérieur :	
	Dimension du local	20 m3
	Comprend l'application par une ventilation type de foyer., On considère que les activités se font à température ambiante.	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Consommateurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisation des gants a été considérée en plus.